

LE JOURNAL DE GUIGNOL



« Qui s'y frotte s'y cogne ! »

RÉPUBLICAIN, SATIRIQUE, HUMORISTIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISSENT TOUS LES SAMEDIS

VENTE EN GROS

chez Mme Veuve MELIN

Rue Quatre-Chapeaux Lyon

ADMINISTRATION & RÉDACTION

LYON. — Rue Cavenne, 20. — LYON

Avis. — La Direction du Journal de Guignol décline toute responsabilité de correspondances n'émanant pas d'elle et sans le timbre du journal. De même elle ne tiendra compte des communications qui ne seront pas adressées exclusivement au bureau du journal, 20, rue Cavenne, à Lyon.

ABONNEMENTS : 7 fr. par an. (Prix unique)

Les Annonces sont exclusivement reçues } AGENCE CENTRALE de PUBLICITÉ
7, rue Quatre-Chapeaux
ou au Bureau du Journal

COALITION



GNAFRON. — C'est-y pas irgnoble de voir le Sénat et la Calotte s'unir avec les Anglais contre un menistère français !

GUIGNOL. — Oui, mon vieux, y se mettent tout t'ensemble ! y manque rien, pas même le crottin d'Auteuil.

(La suite à la 2^e page.)



COALITION

GUIGNOL. — C'esse dégoûtant, emmiellant, énervant, v'la les Sernateurs que continuent à la faire à l'oseille et ça commence par me chavirer l'âme et le questin de la jugeotte.

GNAFRON. — T'as ben tort de te creuser le navet et de te démarcouter la renoucle du genou, laisse les donc se bouliquer tout à leur aise; pourvu que l'ouvrage soye pas t'en chomance et qu'y aye t'encore z'a la cambuse queques grelins grelins dans le fond du tiroir de ma table de nuit, car c'est mon coffre-fort à moi ma table de nuit, et le diable si les roustisseurs ou les filous viennent à se dou-tasser de la chose.

GUIGNOL. — Eh ben oui. Mais faut pas penser que pour soi, et faut réfléchir un brin que les affaires ne vont pas pour tout un chacun quand la Chambre et le Sernat se crépent le chignon et qu'y a de miments où ça devient rudement canulant, parce que le Gouvernement peut pas t'aller de l'avant. Voyons, qu'est-ce que t'aurais fait quant te vivais avéque ta défunte Ambroisine et que te lui z'y demandais queque chose, tes chaussettes ou une liquette, si elle t'avait répondu zut?

GNAFRON. — Ah! ma vieille, je sais pas ça que j'aurais fait, mais pour sûr elle aurait pas t'été z'a la noce.

GUIGNOL. — Eh ben, le Gouvernement esse dans la même situation avéque le Sernat. Suffit que le Menestère propose une réforme urgente ou un projet de loi indispensable pour l'amélioration de la classe overière dont nous fessons honorablement partie, pour que les Sernateurs n'en veulent pas. Y peuvent pas supporter les Ministres actuels. Rien que la vue de Bourgeois, leur z'y fait l'effet d'une médecine, et y z'aiment mieux avaler de bocon que d'avoir affaire au Menestère tout entier. Par conséquent, te reluque d'ici ça qui se passe indurbitablement. Y se disent, ces gones fourbus, v'la z'un Menistère qu'esse jeune, qu'a de z'idées avancées, que veut z'en un mot aller de l'avant, abolir nos privilèges, mettre l'impôt sur nos revenus, soulager le pauvre populo et jeter la pierre aux riches; halte-là! nous sont là et y va falloir comptasser avéque nous.

GNAFRON. — Y se rebiffent et montrent les chaillottes.

GUIGNOL. — Les griffes, parce qu'y n'ont pas de chaillottes, à force de boulotter de sucre et de bonnes choses elles se sont gâtées comme leur jugeotte. Y n'ont pour tout partage que la malice des guenons et doivent sûrement s'essequinter le menillon à force de faire de combinaisons louploques pour faire chuter le Menistère.

GNAFRON. — Quoi donc qu'y z'avaient marnigancé à Auteuil pour les courses?

GUIGNOL. — Ah! oui. Imagine-toi qu'à

Paris y a de courses à peu près tous les jours de l'année, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, aveque de prix turellement mirifiques. C't'année, le Parsident de la République a offert un biscuit de Sèvres et un prix que s'appelle le Parsident de la République. Turellement notre Parsident y a z'été accompagné de Bourgeois, le chef du Menistère, et de Mesureur. Les ramollos que se trouvaient z'au pesage ont crié en chœur: Vive le Parsident de la République! et quelques-uns: A bas Bourgeois! Qu'ilà que s'en moque comme d'une guigne, esse demeuré carme tranquille, se contentant de rigoller doucement en voyant la tête des gones que gueulaient, sachant bien que leur bêtise ne va pas à la hauteur de son mépris.

GNAFRON. — Mais les overiers et le populo vont pas au pesage dans les courses.

GUIGNOL. — Te penses ben que non, c'esse la classe riche, les bourgeois comme on dit, le populo a ben d'autres choses à faire dans la semaine sans aller s'amuser à reluquer courir de rosses. Eh! ben, Bourgeois, te peux aller de l'avant, mon cadet, laisse dire et laisse faire, te fatigue pas, si les ramollos du Sernat refusent de te donner satisfaction par leurs votes, te lasses pas, représente de nouveau à seule fin finale que la classe laborieuse, dont l'esse l'elt, s'aperçoive à la fin des fins que tous ces gones sont de trop et ne servent qu'à mettre de bâtons dans les roues du char de la République, dont t'esse le postillon, et comme devant le suffrage universel tous font de salutations à ciel ouvert, il enverra au panier pour longtemps ces vieux débris des temps antiques et tocs prendre un peu de Brown-Séguard, pour se refaire les idées par trop ramolloses.

GNAFRON. — Ah si j'étais queque chose dans le Gouvernement, te voirais ça que je ferais.

GUIGNOL. — Et qu'est-ce que te ferais?

GNAFRON. — En cinq sec je flanquerais tout le Sénat en brindezingue et je m'assirais dessus.

GUIGNOL. — Ça serait pas prudent, y sont enragés, y te mordraient la partie charnue de ton individu.

GNAFRON. — Aussi je conseille fortement au Menistère de se faire inoculer chez Pasteur pour avoir l'immunité, car avec des gones comme ça c'esse pas prudent et pour sûr. Quand y trouveront un coup de Jarnac à lui z'y donner, y n'y manqueront pas.

GUIGNOL. — Reusement que le populo ouvre l'œil et le bon, et qu'y saura ben quand ça le chatouillera trop, faire la part des choses. A chacun selon son mérite: Saint-Jean-de-Dieu et Bron n'ont pas été créés pour des prunes, pas vrai, les gones?

En attendant, on a eu raison de dire qu'à Auteuil y a eu la manifestation du crotin.

Jean GUIGNOL.



COUPS DE GRIFFES

La « question » Bonard

Le Gouvernement l'a échappé belle — à la Chambre, le 2 courant — car, après

pellation Pierre Alype sur sa politique étrangère et obtenu les crédits qu'il demandait pour Madagascar, il a failli sombrer sous le choc du citoyen Bonard, qui avoir victorieusement répondu à l'inter-lui a posé — en fin de séance, à brûle-poiltefeuille — une question qui l'a visiblement fait chanceler; et si le député de « la Guille » n'eût eu pitié de l'accablement du ministère, c'en éta't fait du Cabinet Bourgeois!

Aussi, n'est-ce pas sans émotion que les chancelleries des cinq parties du monde, ont lu, le lendemain, dans le *Journal officiel*, ce compte rendu mémorable, qui a donné des palpitations de cœur aux hommes d'Etat les plus éminents des deux hémisphères:

M. Bonard a la parole pour poser une question au ministre de l'intérieur.

Le 7 mars, à Lyon, une réunion publique a été violemment dispersée, bien qu'elle n'eût aucun caractère politique. Il ne faut pas qu'un préfet puisse se permettre de pareils abus de pouvoirs; il importe que le gouvernement déclare qu'il fera respecter par ses agents le droit de réunion (Très bien! à gauche.)

M. Sarrien rassure M. Bonard et dit qu'il fera respecter la liberté de réunion. C'est même pour faire respecter ce droit de réunion que celle-ci fut dissoute (*Rires*). C'est regrettable; mais dans les grandes villes, les réunions sont si tumultueuses!

Il ne faut pas que l'ordre public soit troublé. (*Très bien! Très bien!*)

M. Bonard soutient que la réunion n'était nullement tumultueuse. C'est la police qui amena la discorde. Il y a dans le département du Rhône un préfet sujet à caution (*Bruit*.)

Et sa « caution » — est-il besoin de l'ajouter? — ne sera jamais le citoyen Bonard, qui ne peut le souffrir... même en peinture.

Heureusement pour M. Rivaud, l'incident a été clos par M. Brisson, qui a fait observer — règlement en main — à « l'honorable préopinant » (suis-je assez parlementaire!) que sa protestation se trompait de date et n'eût pu avoir quelque chance de succès, que la veille, 1^{er} du mois... comme poisson d'Avril...

Quant aux Lyonnais — mes frères — la seule chose qui les console d'être affligés d'un représentant *barbouillon* tel que le député Bonard, c'est précisément d'être administrés par un préfet aussi énergique, habile et sympathique que M. Georges Rivaud.

Il ne manquait aux brillants états de services de cet éminent fonctionnaire que d'être critiqué par l'internationaliste Bonard, dont les turpitudes méritent qu'on lui colle sur le dos cet avertissement public: « Prenez garde à la peinture! »

SÉBASTIEN GRIFFE.



Salon Yonnais

(Suite)

GUIGNOL. — Allons! entre donc, t'as pas besoin de passer à la virette du tourniquet.

GNAFRON. — T'en parles à ton aise toi,

Feuilleton du Journal de Guignol (14)

MANON LESCAUT

PAR L'ABBÉ PRÉVOST

Nous étions demeurés un jour à Paris pour y coucher, comme il nous arrivait fort souvent.

La servante, qui restait seule à Chaillot dans ces occasions, vint m'avertir le matin que le feu avait pris pendant la nuit dans ma maison, et qu'on avait eu beaucoup de difficulté à l'éteindre. Je lui demandai si nos meubles avaient souffert quelque dommage: elle me répondit qu'il avait eu une si grande confusion causée par la multitude d'étrangers venus au secours, qu'elle ne pouvait être assurée de rien. Je tremblai pour notre argent, qui était enfermé dans une petite caisse.

Je me rendis promptement à Chaillot. Diligence inutile, la caisse avait déjà disparu. J'éprouvais alors qu'on peut aimer l'argent sans être avare.

Cette perte me pénétra d'une si vive douleur, que j'en pensais perdre la raison. Je compris tout d'un coup à quels nou-

veaux malheurs j'allais me trouver exposé. L'indigence était le moindre.

Je connaissais Manon; je n'avais déjà que trop éprouvé que, quelque fidèle et quelque attachée qu'elle me fût dans la bonne fortune, il ne fallait pas compter sur elle dans la misère. Elle aimait trop l'abondance et les plaisirs pour me les sacrifier:

« Je la perdrai, m'écriai-je. Malheureux chevalier! tu vas donc perdre encore tout ce que tu aimes! »

Cette pensée me jeta dans un trouble si affreux, que je balançai, pendant quelques moments, si je ne ferais pas mieux de finir tous mes maux par la mort. Cependant, je conservai assez de présence d'esprit pour vouloir examiner auparavant s'il ne restait aucune ressource. Le ciel me fit naître une idée qui arrêta mon désespoir.

Je crus qu'il ne me serait pas impossible de cacher notre perte à Manon, et que par industrie ou par quelque faveur du hasard, je pourrais fournir assez honnêtement à son entretien pour l'empêcher de sentir la nécessité.

J'ai compté, disais-je pour me consoler, que vingt mille écus nous suffiraient pendant dix ans: supposons que les dix ans soient écoulés, et que nul des changements que j'espérais ne soit arrivé dans ma famille. Quel parti prendrais-je? Je ne le sais pas trop bien; mais ce que je ferais alors, qui m'empêche de le faire aujourd'hui? Combien de personnes vivent à Paris, qui n'ont ni mon esprit ni

mes qualités naturelles, et qui doivent néanmoins leur entretien à leurs talents tels qu'ils les ont? La Providence, ajoutais-je, en réfléchissant sur les différents états de la vie, n'a-t-elle pas arrangé les choses fort sagement? La plupart des grands et des riches sont des sots. Cela est clair à qui connaît un peu le monde. Or, il y a là dedans une justice admirable. S'ils joignaient l'esprit aux richesses, ils seraient trop heureux, et le reste des hommes trop misérable. Les qualités du corps et de l'âme sont accordées à ceux-ci comme des moyens pour se retirer de la misère et de la pauvreté. Les uns prennent part aux richesses des grands; en servant à leurs plaisirs ils en font des dupes, d'autres servent à leur instruction; ils tâchent d'en faire d'honnêtes gens; il est rare, à la vérité, qu'ils y réussissent; mais ce n'est pas le but de la divine sagesse; ils tirent toujours un fruit de leurs soins, qui est de vivre aux dépens de ceux qu'ils instruisent; et, de quelque façon qu'on le prenne, c'est un fonds excellent de revenu pour les petits, que la sottise des riches et des grands.

Ces pensées me remirent un peu le cœur et la tête. Je résolus d'abord d'aller consulter M. Lescaut, frère de Manon. Il connaissait parfaitement Paris; et je n'avais eu que trop d'occasions de reconnaître que ce n'était ni de son bien ni de la paye du roi qu'il tirait son plus clair revenu. Il me restait à peine vingt pistoles qui s'étaient trouvées heureusement dans ma poche. Je lui montrai ma bourse, en

lui expliquant mon malheur et mes craintes; et je lui demandai s'il y avait pour moi un parti à choisir entre celui de mourir de faim ou de me casser la tête de désespoir.

Il me répondit que se casser la tête était la ressource des sots: pour mourir de faim, qu'il y avait quantité de gens d'esprits qui s'y trouvaient réduit, quand ils ne voulaient pas faire usage de leurs talents; que c'était à moi d'examiner de quoi j'étais capable; qu'il m'assurerait de son secours et de ses conseils dans toutes mes entreprises.

— Cela est bien vague, monsieur Lescaut, lui dis-je: mes besoins demanderaient un remède plus présent; car que voulez-vous que je dise à Manon?

— A propos de Manon, reprit-il, qu'est-ce qui vous embarrasse? N'avez-vous pas toujours avec elle de quoi finir vos inquiétudes quand vous le voudrez? Une fille comme elle devrait nous entretenir, vous, elle et moi.

Il me coupa la réponse que cette impertinence méritait pour continuer de me dire qu'il me garantissait avant le soir mille écus à partager entre nous, si je voulais suivre son conseil; qu'il connaissait un seigneur si libéral sur le chapitre des plaisirs, qu'il était sûr que mille écus ne lui coûteraient rien pour obtenir les faveurs d'une fille telle que Manon.

Je l'arrêtai.

— J'avais meilleure opinion de vous, lui répondis-je; je m'étais figuré que le motif que vous aviez eu pour m'accorder

y a l'employé qu'esse nouveau que se remémore pas de ma trompette.

GUIGNOL. — Y a qu'à t'appeler les anciens, y nous connaissent ben. Demandez au pipa Poyet si nous connaît pas, vous voyez.

GNAFRON. — Oui, demandez-lui z'y donc; c'esse pas la première fois qu'on vient faire sa critique.

LE PIPA POYET. — Mais oui, je les connaît, entrez donc Messieurs, entrez donc, et ben y manquait pas que ça qu'on fasse payer les vétérans du Gourguillon.

GUIGNOL. — Marci pipa Poyet, à la revoyure!

GNAFRON. — Si t'esse là quand on va sortir, on ira licher une chopine: Ouf... ah! nous y voilà. Tiens v'la z'un portrait qu'esse bien peinturé.

GUIGNOL. — Surtout bien dessiné, c'esse pas z'etonnant, il est de *Peregron*, 582, un professeur des Beaux-Arts.

GNAFRON. — Ça m'étonne plus alors, si mérite de felicitances.

GUIGNOL. — Tiens ma vieille, reluque ce gibier, c'esse z'a croire que la chasse n'est pas fermée, ma parole, *Paganetti*, 558, 559.

GNAFRON. — C'esse vrai, on dirait qu'il esse vivant tout en étant mort. Et ces fruits sont y tapés, on dirait qu'on va les cueillir sur l'arbre, c'esse bien composé et adroitement peint, compliments.

GUIGNOL. — Eh, chouette. V'la z'un petit effet qu'esse pas banal du tout, *Marilton*, 542, *brume du matin*. Quoi que t'en dis ma vieille?

GNAFRON. — Je dis que c'esse bien observé, que l'impressionnence esse assez juste. De même que la *Mare à Fleuri*, 543, qu'esse aussi bien touchée.

GUIGNOL. — V'la de *Vieux Batanc*, *Maurice*, 493, qu'ont l'air d'avoir l'air d'être bien touchés.

GNAFRON. — C'esse les bateaux du cours Rambaud, j'y suis été à la pêche aux chavassons pendant que l'artisse opérait.

GUIGNOL. — Sans douleur, pas vrai? enfin c'esse bien chenu. Je voulais te faire reluquer, ma vieille, les tableaux de *Lacour*, *Charles*, 409 et 410.

GNAFRON. — Eh ben mon cadet, voilà z'un chouette effet, et c'te platte esse rudement vraie de vérité avec sa brume, on y reluque même les blanssi-cheuses avecque le garçon que leur fait *Lacour*. Quant au bateau, il esse bien touché.

GUIGNOL. — T'esse trop fort, ma vieille, te vivras pas vieux. Reluque donc plutôt c'te chenurette vue de *l'Île Barbe*, 412, avecque le clocher.

GNAFRON. — Ah! c'est de *Lacour*, *Paul-Louis*, c'esse lumineux en diable et très coloré, pas vrai?

GUIGNOL. — Je te crois. Et ces moisselles que volent z'en l'air sur une mare?

GNAFRON. — Te vois donc pas que c'esse de *Wbellules*, 411, ganache, une fantaisie gracieuse que s'a payé *Lacour*, et c'esse gentiment traité.

GUIGNOL. — Eh ben mon cadet j'en ai ben pris quand j'étais gosse de libéralles on les appelait de lire z'yeux, mais jamais je m'avais douté que c'étaient de fenottes.

GNAFRON. — T'avais pas les sens développés à ce miment.

GUIGNOL. — Tandis que maintenant... mais circulons ça vaudra mieux, et si te veux nous vont tarminer notre ballade.

GNAFRON. — En fait que de ballade, je vas m'assir, j'ai les fuimerons tout dépointelés, on continuera notre ballade au Salon, la semaine que vient.

JEAN GUIGNOL.

A suivre.



ŒUFS DE PAQUES

« Passant outre à l'opposition de la France et de la Russie, dont les commissaires se sont retirés après avoir protesté, la commission de la Dette a voté 500.000 livres sur le fonds de réserve de l'expédition de Dongola. 200.000 livres ont été avancées immédiatement.

« L'Etat égyptien a prélevé sur la caisse de la Dette les 300.000 livres restant.

« Les délégués de la minorité ont protesté de nouveau. »

En criant : « au voleur ! » mais les porteurs français de titres, lésés dans leurs intérêts par la décision de la commission de la Dette, ont assigné aussitôt la commission et les ministres responsables des fonds devant le tribunal mixte du Caire.

Où ce procès finira évidemment « en queue de poisson » d'avril, nonobstant les « arêtes » diplomatiques que semble mettre en travers de l'avidité anglaise le langage de la presse russe sur le ferme appui que la Russie doit continuer à prêter à la France dans la question d'Égypte. »

On sait que ce « ferme appui » s'est traduit, jusqu'ici, par le débarquement... du Ministre des Affaires étrangères Berthelot.

Comme intervention en notre faveur, c'est maigre ! et si je ne craignais de contrister les fanatiques de l'alliance russe, je demanderais à voir la tête du Tzar le jour où — invoquant notre coopération pour régler définitivement à son profit la question coréenne — nous provoquerions la démission du prince Lobanoff, son chancelier !

Il est vrai qu'on peut voir une autre manifestation, non moins précieuse et effaçable, de l'amitié cosaque, dans ce fait qu'on confirme qu'immédiatement après le couronnement du Czar à Moscou, l'empereur et l'impératrice feront un voyage à l'étranger pour rendre visite aux principales cours de l'Europe. Le tzar et la tzarine visiteront Constantinople, Vienne et Berlin. Le voyage durera une vingtaine de jours.

On s'explique donc que M. et M^{me} Nicolas n'aient guère le temps pousser une pointe jusqu'à cette capitale de la Triplice qu'on nomme « Paris » et dont ils se soucient moins que du Grand-Turc, puisqu'ils iront le voir à Constantinople !

« Un télégramme de Rome dit que le Négus demande une somme d'argent considérable pour la rançon de 2.000 Italiens encore prisonniers et pour la libération de la garnison d'Adigrat sur le point de

se rendre. Le Cabinet italien serait disposé à payer cette somme. »

Bonne affaire pour notre ami Ménélick ; car quelle que soit la rançon qu'il exige pour laisser « filer » les *macaronis* prisonniers, il est toujours certain de les faire payer à l'Italie beaucoup au-dessus de leur valeur.

« La *Corrispondenza Verde* affirme qu'un haut personnage aurait invité l'ingénieur suisse Ilg, chargé des intérêts du Négus en Europe, à venir à Rome pour le charger de négocier la paix avec Ménélick ; mais M. Ilg, mis en défiance par le précédent créé aux dépens des princes abyssins attirés de Neuchâtel sur le territoire italien, puis faits prisonniers, a craint une embûche et s'est dérobé. »

Cette défiance l'honore, mais pas les Italiens, que ce suisse avisé estime — avec raison — susceptibles de toutes les traîtrises.

Incapables de faire aucun prisonnier sur les champs de bataille d'Éthiopie, il leur paraît évidemment plus facile et moins dangereux de tendre des traquenards — hors de portée des fusils abyssins — aux parents et amis de Ménélick, qu'ils surprennent en Europe.

Nous ne saurions trop féliciter M. Ilg de profiter de sa nationalité « suisse » pour « faire sentinelle et prendre garde à lui » — imitant en cela la prudence de ce brave président Krüger, qui continue à décliner l'insidieuse invitation des pirates britanniques à se hasarder bénévolement dans leur souricière.

Il a bien dû rire dans sa barbe, le rude Boër en lisant cette dernière sommation anglaise dans le *Times* — et eaux Danaos et dona ferentes :

« L'invitation faite au Président Krüger, adressée, dit-on, à son instigation, est demeurée sans réponse définitive depuis près de deux mois. Nous attendons la réponse de M. Krüger et nous nous apercevons qu'il n'est ni digne, ni avantageux pour une grande nation d'attendre ainsi le bon plaisir d'un seul homme.

« L'impatience populaire à ce sujet augmente considérablement et il ne sera pas prudent de la part du Président Krüger de la pousser à bout. »

Il est clair que ces gaillards-là méditent de lui dépêcher Stanley pour le « délivrer » à l'instar d'Emin-Pacha.

Heureusement que le champion de l'indépendance du Transvaal sait de quelle poudre il faut parler aux fibustiers de la race des Jameson, Cecil Rhodes, Salisbury, Chamberlain et C^{ie} (Chartered).

Voilà un Président de République comme il nous en faudrait un ! Il devrait bien permuter avec M. Félix Faure, qui nous paraît mettre beaucoup trop de « guêtres » pour parler aux Anglais.

A Fontenoy, du moins, si nous avons commis l'héroïque bêtise de les inviter « à tirer les premiers ! » nous ripostions, que d'able !

« Le général Doods, appelé à remplir les fonctions de commandant en chef des troupes de l'Indo-Chine, est parti hier soir. »

C'est grand dommage ! car — comme dit la chanson :

Si j'étais le gouvernement,

j'aurais profité des velléités de démission du sénatorial baron de Courcel, pour nommer le vainqueur du Dahomey ambassadeur à Londres ; avec mission de traiter les forbans britanniques « comme des nègres » !

En même temps que le procès sensationnel Dupas-Royère-Arton tombait en « eau de boudin » l'affaire des chantages-Lebaudy finissait — comme de juste — en « queue de poissons » : Ulric de Civry et de Cesti seuls restent dans la nasse, avec treize mois de prison et cinq cents francs d'amende.

« Les autres inculpés, Joseph de Civry, Rosenthal, Carle des Perrières, Labruyère et Chiarisolo, ont été acquittés et mis immédiatement en liberté. »

Paris les revoit donc tout frétilants et nageant avec délices en plein aquarium boulevardier.

L'heureuse Séverine de *Montcarnet* attendait dans un fiacre la sortie de M. Georges Labruyère, afin de courir annoncer la bonne nouvelle au pauvre vieux marquis de Rochefort, qui salue cette délivrance comme une des plus douces « Aventures de sa vie » et ne cesse de fredonner d'une voix chevrotante mais ravie :

La bonne aventure, ô qué !

La bonne aventure !

« M. Rosenthal, toujours en traitement à la maison de santé des frères Saint-Jean-de-Dieu, a appris la nouvelle de son acquittement par une amie de sa femme qui assistait à l'audience. M. Rosenthal s'est presque évanoui d'émotion. »

Mais les exhortations et les chaleureuses cordialités de la rédaction du *Figaro* l'ont promptement ranimé ; et les bons soins d'une garde-malade telle que M^{lle} Marsy (de l'Infirmerie-Française) activeront promptement sa convalescence, qu'il doit parachever en passant la saison balnéaire à Amélie-les-Bains, où il ira pieusement faire le *Jacques* (Saint-Cère) à l'Hôpital militaire, en mémoire du pauvre petit « tringlot » dont il ne pourra plus, hélas ! serrer la pince... à sucre !

SANTROPEZ.



Grottes de La Balme

Gnafron, Cadet et Guignol, membres de l'U. V. F., ont passé la journée de lundi à la Balme, pour visiter les grottes.

Ce qu'ils ont été corchés, c'est rien de le dire (pas dans la grotte, mais chez le fermier qui tient un des hôtels.) Un écriteau superbe portant en vedette l'inscription U. V. F. engage les cyclistes à y déjeuner, persuadés qu'ils seront traités en conséquence. Mais quand est sonné le quart d'heure de Rabelais, il sont singulièrement soulagés, et ne risquent plus de faire crever leur pneumatique. En tous cas leur carte de l'U. V. F. ne sert à rien, on n'en tient pas compte. Aussi nous engageons tous nos amis de la pédale, et autres visiteurs, à se laisser choir dans l'hôtel Gardon, ex-fermier des grottes, où ils trouveront tout ce qu'il manque ailleurs, c'est du moins ce que nous avons constaté.

CAQUE-NANO.



Galerie Lyonnaise

Jean GRAVE

Jean Grave qui est un musicien de *primo cartello* et un compositeur délicat, est né à Toulouse le 20 août 1868. Il fit ses classes d'harmonie au Conservatoire de cette ville, d'où il sortit lauréat en 1888.

Il fut engagé comme alto-solo à l'orchestre Bourgeois, au Grand Casino du Parc de Roya, puis vint à Grenoble. De là, il passa à l'orchestre du Casino Thermal de Dax, comme premier violon et vint enfin à l'Eldorado de Lyon.

Sa carrière de compositeur est déjà brillamment remplie, comme le prouve du reste, la liste ci-après qui n'énumère qu'une partie de ses œuvres :

Comme chansonnettes ou romances : *Tu me fais souffrir, le Vrai pompier, les Tourments d'un bleu, les Plaisirs du dimanche, Mon avancement, l'ordonnance du commandant, le Petit parapluie, un Jour de faction, la Cocarde tricolore, la Polka des clochettes, la Bataille de fleurs, Ote à Thérèse, les Myosotis, Valsez billets doux, Effet musical, les Stations comiques, le Mandoliniste amoureux, Feuilles valsez, Prenez garde aux doux yeux, etc.*

Toutes ces chansons ont été créées sur nos scènes lyonnaises par Valyd, Emma Dillier, Audier, Mauris, Grinda, Delaurianne, Saint-André, etc.

Comme compositions pour orchestre : *Donia Pasqua, Sur le lac bleu, Douce vision, Fleur de Nice, Suzanne, etc.*

Jean Grave, qui est membre de la Société des auteurs et compositeurs, a pour principaux collaborateurs : Lucien Colonge, le poète lyonnais bien connu, et Trouillier.

PAUL JAUD.



voire amitié était un sentiment tout opposé à celui où vous êtes maintenant.

Il me confessa impudemment qu'il avait toujours pensé de même, et que sa sœur ayant une fois violé les lois de son sexe, quoiqu'en faveur de l'homme qu'il aimait le plus, il ne s'était réconcilié avec elle que dans l'espoir de tirer parti de sa mauvaise conduite.

Il me fut aisé de juger que jusqu'alors nous avions été ses dupes. Quelque émotion néanmoins que ce discours m'eût causée, le besoin que j'avais de lui m'obligea de répondre, en riant, que son conseil était une dernière ressource qu'il fallait remettre à l'extrémité.

Je le pria de m'ouvrir quelque autre voie.

Il me proposa de profiter de ma jeunesse et de la figure avantageuse que j'avais reçue de la nature, pour me mettre en liaison avec quelque dame vieille et libérale.

Je ne goûtais pas non plus ce parti, qui m'aurait rendu infidèle à Manon. Je lui parlai du jeu, comme le moyen le plus facile et le plus convenable à ma situation.

Il me dit que le jeu, à la vérité, était une ressource, mais que cela demandait d'être expliqué : qu'entreprendre de jouer simplement avec les espérances communes, c'était le vrai moyen d'achever sa perte, que de prétendre exercer seul, et sans être soutenu, les petits moyens qu'un habile homme emploie pour corriger la fortune, était un métier trop dangereux ; qu'il y avait une troisième voie,

qui était celle de l'association ; mais que ma jeunesse lui faisait craindre que messieurs les confédérés ne me jugeassent point encore les qualités propres à la ligue. Il me promit néanmoins ses bons offices auprès d'eux ; et, ce que je n'aurais pas attendu de lui, il m'offrit quelque argent, lorsque je me trouverais pressé du besoin.

L'unique grâce que je lui demandai dans les circonstances, fut de ne rien apprendre à Manon de la perte que j'avais faite et du sujet de notre conversation.

Je sortis de chez lui moins satisfait encore que je n'y étais entré. Je me repentis même de lui avoir confié mon secret. Il n'avait rien fait pour moi, que je n'eusse pu obtenir de même sans cette ouverture ; et je craignais mortellement qu'il ne manquât à la promesse qu'il m'avait faite de ne rien découvrir à Manon.

J'avais lieu d'appréhender aussi, par la déclaration de ses sentiments, qu'il ne formât le dessein de tirer parti d'elle, suivant ses propres termes, en l'enlevant de mes mains, ou du moins en lui conseillant de me quitter, pour s'attacher à quelque amant plus riche et plus heureux.

Je fis là-dessus mille réflexions qui n'aboutirent qu'à me tourmenter et à renouveler le désespoir où j'avais été le matin.

Il me vint plusieurs fois à l'esprit d'écrire à mon père et de feindre une nouvelle conversion, pour obtenir de lui quelque secours d'argent ; mais je me rappelai aussitôt que, malgré toute sa

bonté, il m'avait resserré six mois dans une étroite prison pour ma première faute ; j'étais bien sûr qu'avec un éclat tel que l'avait dû causer ma fuite de Saint-Sulpice, il me traiterait beaucoup plus rigoureusement. Enfin, cette confusion de pensées en produisit une qui remit le calme tout d'un coup dans mon esprit, et que je m'étonnai de ne pas avoir eue plus tôt. Ce fut de recourir à mon ami Tiberge, dans lequel j'étais bien certain de retrouver toujours le même fonds d'amitié.

Rien n'est plus admirable et ne fait plus d'honneur à la vertu que la confiance avec laquelle on s'adresse aux personnes dont on connaît parfaitement la probité. On sent qu'il n'y a point de risques à courir ; si elles ne sont pas toujours en état d'offrir du secours, on est sûr qu'on en obtiendra du moins de la bonté et de la compassion. Le cœur, qui se ferme avec tant de soin au reste des hommes, s'ouvre naturellement en leur présence, comme une fleur s'épanouit à la lumière du soleil, dont elle n'attend qu'une douce influence.

Je regardai comme un effet de la protection du ciel de m'être souvenu si à propos de Tiberge, et je résolus de chercher les moyens de le voir avant la fin du jour.

Je retournai sur-le-champ au logis pour lui écrire un mot et lui marquer un lieu propre à notre entretien. Je lui recommandai le silence et la discrétion, comme un des plus importants services

qu'il pût me rendre dans la situation de mes affaires. La joie que l'espérance de le voir m'inspirait effaça les traces du chagrin que Manon n'aurait pas manqué d'apercevoir sur mon visage. Je lui parlai de notre malheur de Chaillot comme d'une bagatelle qui ne devait point l'alarmer ; et Paris étant le lieu du monde où elle se voyait avec le plus de plaisir, elle ne fut pas fâchée de m'entendre dire qu'il était à propos d'y demeurer jusqu'à ce qu'on eût réparé à Chaillot quelques légers effets de l'incendie.

Une heure après, je reçus la réponse de Tiberge, qui me promettait de se rendre au lieu de l'assignation. J'y courus avec impatience. Je sentais néanmoins quelque honte d'aller paraître aux yeux d'un ami dont la seule présence devait être un reproche de mes désordres, mais l'opinion que j'avais de la bonté de son cœur et l'intérêt de Manon soutinrent ma faiblesse.

Je l'avais prié de se trouver au jardin du Palais-Royal. Il y était avant moi. Il vint m'embrasser aussitôt qu'il m'eut aperçu. Il me tint serré longtemps entre ses bras, et je sentis mon visage mouillé de ses larmes. Je lui dis que je ne me présentais à lui qu'avec confusion, et que je portais dans le cœur un vif sentiment de mon ingratitude ; que la première chose dont je le conjurais était de m'apprendre s'il m'était encore permis de le regarder comme un ami, après avoir mérité si justement de perdre son estime et son affection.

ÉLÉGANTS !

Voulez-vous être bien habillés et à bon marché? Allez
AU TAILLEUR PAUVRE
car il est le seul pouvant vous donner pour
29 fr. 50

un *Superbe Habillemeut complet* (sur mesures) en drap et nuances derniers genres.

C'est **66, Cours de la Liberté, et 17, rue Basse-du-Port-au-Bois.**

Deux Médailles d'Or à Bruxelles 1893, Paris 1894



GRANDE PHARMACIE

SERPENT

LYON. — 32, Rue Lanterne, 32. — LYON

NOUVEAUX RABAIS

Médicaments frais } Détail au prix

PRIX-FIXE } DU GROS

LE GRAND DÉBIT FAIT LA FORCE

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES OBTENUES
Diplôme d'honneur Médailles d'or, vermeil, argent, etc., etc.

QUINA BRUNO

DÉPÔT TOUTES BONNES PHARMACIES
Envoi franco le litre 3,50 - par 12 litres 30 f.
Bruno-Tavernier, ph., 36, quai Fulchiron, Lyon

LYON-THEATRE

Musical, Littéraire, Illustré

Le plus complet. Le mieux informé

DIX CENTIMES

Vous savez tous que le remède à l'ANÉMIE est trouvé. Allez donc vite chercher ce « Merveilleux Pot de Confiture »

Le « Némogène Perroton »

Le POT est dosé pour 40 jours. C'est donc SANTÉ et ÉCONOMIE !!!

LE POT, 4 fr. — PHARMACIE PERROTON, 11, rue 4-Chapeaux — FRANCO : 4 fr 30

Les Saintes Maries de la Mer

La deuxième audition des *Saintes-Maries de la Mer* — réclamée par toute la presse après le concert du 8 mars — aura lieu le *vendredi 17 avril*, à 8 heures du soir, dans la salle des Folies-Bergère. Nous aurons le plaisir d'entendre, avec l'oratorio déjà si intéressant de Paladilhe, *Gallia*, de Ch. Gounod, ce chef-d'œuvre d'un souffle si puissant, d'une unité si parfaite dans son cadre si restreint.

C'est plus qu'il n'en faut pour assurer à la jeune et vaillante Société symphonique — qui associe si dignement l'art à la charité — le plus grand et le plus légitime succès.

Nous le lui souhaitons aussi cordialement qu'elle le mérite.



SPECTACLES DE LYON

Casino des Arts

Un nom rayonne à l'heure actuelle sur le programme du Casino : Anna Thibaut, de la Scala de Paris. Thibaut est la divette fêtée des Parisiens ; charmante, gaie, spirituelle, originale, telles sont les moindres qualités de cette artiste qui a su se créer rapidement une

place enviée parmi les étoiles du concert. M. Guillet s'est imposé de lourds sacrifices pour engager Anna Thibaut.

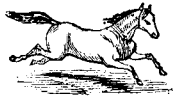
Scala-Bouffes

C'est plus qu'un plaisir, c'est un véritable régal que d'écouter le poète chansonnier Flory-Famechon. L'artiste est dans la plénitude de son talent, et ses œuvres soigneusement écrites, longuement étudiées, sont mises au point avec un goût charmant. Voilà certes un répertoire qui n'est pas banal : c'est de l'esprit, de la verve, de l'amour, de la bonne et saine gaieté.

Eldorado

Toujours gros succès pour Laurvald dans son imitation de Paulus et dans son répertoire, ainsi que pour les frères Forrest. Mercredi 15 et jeudi 16, deux représentations d'Yvette Guilbert.

Loges et fauteuils 5 francs la place. On peut louer pour ces deux représentations, chez le concierge de l'Eldorado.



Cirque Rancy

Tous les soirs à 8 h. 1/2, et jeudis et dimanches à 3 h., représentation équestre. Samedi, première représentation de la *Foire à Séville*.

Tour Métallique de Fourvière

Vue splendide. — Le Mont-Blanc. — Les Cévennes.

Ascenseur

Panorama de Lourdes à côté de la tour métallique.

LA PHOTOGRAPHIE ANIMÉE

Par le Cinématographe "Lumière"

1, Rue de la République, près du Grand-Théâtre.

A partir d'aujourd'hui, renouvellement complet des scènes. Voici la liste des nouvelles vues qui seront projetées.

Départ pour la promenade en mer. — Les cygnes au Parc de la Tête-d'Or. — L'arrivée du train en gare (*redemandée*). — Le bassin des Taileries à Paris — Querrelle enfantine. — Gros temps en mer.

Les séances ont lieu tous les jours de 2 heures à minuit, et de 10 heures du matin à minuit les dimanches et fêtes.

Prix d'entrée 0 fr. 50

L'Imprimeur-Gérant : J^e BLANC.

Imp. des Facultés, 20, rue Cavenne. — Lyon

ATELIER DE PEINTURE

SEIGNOL, artiste peintre, 5, rue Servient, Lyon. — Cours et leçons séparés pour dames et pour hommes, de dessin et de peinture.

Figure, paysage, animaux, fleurs, nature morte, pastel, aquarelle, etc., etc.

Un cours sur nature par semaine.

AUX PIANISTES

4^{me} année de publication

ANCIENS & MODERNES

Journal musical mensuel

GRAND FORMAT

rédigé avec la collaboration de compositeurs distingués de Paris et de la Province

LE PLUS INTÉRESSANT & LE MEILLEUR MARCHÉ
12 FASCICULES PAR AN

PIANO. — PIANO et CHANT. — PIANO et INSTRUMENT
240 pages de musique
4 francs l'an

en un mandat-poste adressé à M. ROSOOR-DELAITRE imprimeur-éditeur, à TOURCOING (Nord).

Tous les abonnements pris dans le courant de l'année remontent au 1^{er} Janvier.

On peut donc s'abonner pour l'année courante.

Nous recommandons volontiers, aux familles, pensionnats, etc., désireux de passer une agréable soirée, M. WAILÖFF, *illusionniste*, 26, rue Chaponnay. Cet habile prestidigitateur mérite sûrement la réputation dont il jouit. Ses prix, très modérés, permettent à tous de l'apprécier.

RONFLEURS auront respiration silencieuse en prenant tous les soirs le **Sommiéro tranquilli**. — Envoi franco c. 2 fr. à RUTAMON, 7, rue Passet, Lyon.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-Rendu Cinématographique

Séance du 1^{er} Avril 1896

La séance est ouverte à 8 heures 1/2, sous la présidence de M. Clavel.

(Du latin *clavus* « clou »)

Aussi la plupart de nos conseillers craignant d'attraper, sous son influence, la *clavelée* (maladie éminemment contagieuse parmi les moutons — de Panurge — tels que nos édiles) se sont abstenus en masse ; et c'est tout au plus si l'on en compte une demi-douzaine de présents.

M. CLAVEL donne lecture d'une dépêche du maire de Belfort :

Remercions envoi bronze, lettre partira demain.

Maire Belfort : SCHNEIDER.

Les six conseillers présents *bèlent fort* à l'unisson, en écoutant la lecture de cette « épreuve » avant la lettre ; témoignant ainsi leurs regrets de ne pouvoir participer au *gueleton* patriotique, dont Lord-Maire et ses co-députés vont s'empiffrer en leur honneur.

M. AUGAGNEUR demande qu'on mette à l'ordre du jour de jeudi, ou de vendredi, le rapport sur la question de l'octroi. Le rapport de la commission et celui du maire sont déjà depuis longtemps dans les mains des conseillers, qui doivent être au courant.

Jeudi-Saint étant consacré aux *paradis*, il voudrait nous faire croire que son rapport va nous transporter au septième ciel.

Quant au Vendredi-Saint, plus spécialement affecté à la consommation de la...

ment indiqué pour une discussion appelée à finir en « queue de poisson. »

M. BISCHOFF se prononce pour la même proposition.

Ca fait déjà une imposante minorité de deux voix — y compris la sienne — en faveur du projet-Bellièvre.

M. LAVIGNE constate que le conseil n'est pas en nombre.

Et la qualité, hélas ! ne supplée même pas à la quantité.

M. AUGAGNEUR demande qu'il soit consigné au procès-verbal qu'on a refusé de mettre sa proposition aux voix sous prétexte qu'on n'était pas en nombre.

Ah ça ! est-ce que ce fumiste de *quorum* ferait des siennes ici comme à la Chambre ? et prendrait-il notre Hotel-de-Ville pour une succursale du Palais-Bourbon !

M. RIEUBLANC. — Si l'on n'est pas en nombre, on ne peut pas voter.

Coquin de *quorum* ! et coquin de printemps, qui cause cette fugue de nos conseillers, en quête d'amoureuses aventures... à moins qu'ils ne se purgent.

M. RIVIÈRE. — Si on n'est pas en nombre, pourquoi a-t-on ouvert la séance ?

Afin de pouvoir la lever — à défaut d'autre *levage*... On fait ce qu'on peut.

En désespoir de cause, on refait l'appel nominal. Il y a 23 présents.

Nous recommandons ces esclaves du devoir civique à l'œuvre des plaques commémoratives.

M. LAVIGNE. — Nous ne sommes pas en nombre.

Vous l'avez déjà dit tout à l'heure. C'est un avocat à répétition. Le Tribunal de l'opinion publique appréciera ces procédés obstructionnistes.

M. CLAVEL, président. — Le conseil veut il lever ou continuer la séance ?

Autant dire qu'il ne préside pas. Il se laisse présider, tout en ayant l'air « de se faire des cheveux ! » — ce qui est pour lui une véritable abouine. Las ! il en a tant donné de mèches, comme prix d'encouragement aux jeunes institutrices méritantes !..

M. RIVIÈRE demande une suspension de séance.

Il est de fait qu'après un pareil discours l'orateur doit être fatigué.

La séance est suspendue pendant dix minutes.

Après la suspension de séance, on constate qu'il y a encore moins de conseillers qu'avant.

Décidément la *clavelée* fait ses ravages.

M. RIVIÈRE, cependant, demande encore l'appel nominal.

On procède à une troisième tournée : Il n'y a plus que 19 présents.

Ce sont les conseillers de *Nivelles* : ils s'enfuient quand on les appelle !

— Nous vous attendons au 13 avril ! crie M. COLLARD.

Ce chiffre néfaste est en effet, d'un funeste présage, et nos conseillers sont tous sûrs d'expirer à la fin du mois, comme mandataires de leurs électeurs mécontents.

Nous croyez-vous capables d'obstruction, comme vous ! répond M. RIEUBLANC.

Ils ne sont déjà pas en nombre — comme le constate pour la troisième fois le compte Lavigne — et le peu qu'il y a s'entre-dévore ! Vous verrez qu'il n'en restera plus à la fin de la séance, qui sera obligée de se lever toute seule.

M. AUGAGNEUR proteste. — C'est une comédie indigne ?

Aussi le public réclame-t-il l'Auteur ! l'auteur ! pour le siffler vigoureusement.

M. COLLARD se livre à des imprécations violentes, pendant que le président lève la séance.

Ce qui lui, est d'autant plus facile... qu'il n'y en a pas eu. Or « où il n'y a rien, le roi perd ses droits. — mais non le président, qui — sur pétition signée par M. Augagneur et un certain nombre de ses collègues — convoque une nouvelle réunion du Conseil pour vendredi soir ; mais M. *quorum* ayant imité derechef M. Choufleury, en restant chez lui, nous faisons encore « chou-blanc » pour la seconde fois.

Les vingt conseillers qui sont venus la trouvent mauvaise et ils ne se gênent pas pour le vire.

Ni nous pour faire chorus.

— Ce n'est pas la peine de nous convoquer et de déranger le public, dit l'un.

C'est pas *rigolo*, dit un autre, qui était venu — paraît-il — pour *rigoler*.

Quelques édiles voudraient siéger quand même, car il y a des dossiers urgents en souffrance. Mais la loi est la loi, et force est à M. Clavel de lever la séance.

Avant même de l'avoir ouverte ; ce qui peut passer pour un vrai tour de force.

Espérons que les électeurs ne seront pas assez cruels — le mois prochain — pour réélire et renvoyer siéger des mandataires aussi résolus au *far niente* et à l'abstention systématique. Ainsi soit-il !

U. MAURIO